



L'Adjointe au Maire  
en charge de la valorisation du  
patrimoine, de l'amélioration des  
espaces publics, de la place de l'eau  
dans la ville et de la ville résiliente

Conseillère Métropolitaine  
Aix-Marseille-Provence  
déléguée à la Voirie marseillaise

Marseille, le 7 juillet 2025

**Monsieur Philippe GINOUX**  
Conseiller métropolitain délégué à la Voirie,  
aux Infrastructures, aux Parcs et aires  
de stationnement, aux Pistes cyclables,  
au Schéma de voirie  
Maire de Sénas  
BP 48014  
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Nos réf. : D25-023374

**Objet : Engagement d'une OPI – secteur Labadié / Chapitre, 13 001 Marseille**

Monsieur le Conseiller délégué, Maire de Sénas,

*Cher Philippe*

La Ville de Marseille et la Mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> secteurs portent collectivement le souhait d'apaiser le secteur Chapitre, aux alentours du square Labadié. Dès 2023, une séance de concertation organisée par nos soins a en effet révélé une forte attente des habitants du quartier sur cet enjeu. Lors du comité de pilotage voirie que nous avons piloté ensemble en novembre 2024, la Ville a réitéré sa demande de création d'une opération de requalification (OPI). En ce sens, les services de la Ville ont transmis à la Métropole les éléments issus de la concertation de 2023 ainsi qu'une fiche-programme, via le Sharepoint Ville-Métropole.

La Métropole s'était alors engagée à lancer un recrutement dédié notamment à la réalisation de cette OPI, dont nous n'avons pas de nouvelles à ce jour. Vos services nous ont récemment fait part aux services de la Ville d'une réflexion en cours sur l'élargissement du périmètre de réflexion pour l'intégration dans un accord-cadre de maîtrise d'œuvre plus global, dans la perspective de lancer un marché subséquent sur le secteur. Je vous remercie de me faire connaître l'état d'avancement de ces réflexions et de permettre à la Ville de poser le cadrage de la commande publique avec les services métropolitains.

Samedi 7 juin dernier, la Ville et la Mairie de Secteur ont organisé une nouvelle journée d'échange avec les habitants du quartier, pour approfondir les attentes des riverains. Nous avons regretté l'absence des services de la Métropole, qui s'étaient pourtant engagés à être présents.



Cette journée a donné lieu à un « livret de concertation », qui recense les demandes des habitants du quartier, et que nous joignons à ce courrier. Pour donner suite à cette concertation, je vous remercie donc de bien vouloir :

- Me communiquer les informations détaillées concernant l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre évoqué, notamment son périmètre, son contenu, et son calendrier prévisionnel ;
- Me confirmer que le « livret de concertation » transmis par la Ville sera intégré au cahier des charges de l'accord-cadre ;
- Me donner l'assurance que la Ville sera associée à l'élaboration de ce cahier des charges, conformément aux principes de coordination actés entre nos services.

Par ailleurs, certaines demandes très concrètes relayées lors de la concertation nécessitent une mise en œuvre rapide et visible de la part de vos services :

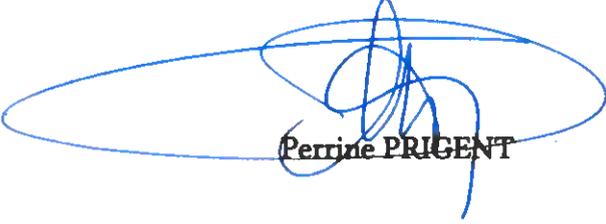
- Ajouter un feu au passage piéton rue Flammarion, pour faciliter le déplacement piéton le plus emprunté pour aller vers la Gare,
- Ajouter des potelets (rues Frédéric Chevillon et des Abeilles) pour empêcher le stationnement sauvage et redonner un espace piéton agréable,
- Améliorer « l'entrée » dans le quartier par la rue des Héros, aujourd'hui peu appréciée.

Ces actions, peu coûteuses et fortement attendues, constitueraient un signal fort de l'engagement de la puissance publique.

Je vous remercie par avance pour votre retour, ainsi que pour la transmission d'un planning actualisé relatif à l'ensemble de ces éléments. Dans l'attente de votre réponse, les services de la Ville de Marseille restent disponibles pour toute rencontre ou échange technique afin de faire avancer ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller délégué, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à toi



**Perrine PRIGENT**